

Mail en date du 19/08/2021

Bonjour Monsieur le Président,

Nous prenons acte de la mise à jour de la note d'information concernant la gestion COVID 19 - cas contact. Elle est malheureusement incomplète.

Nous portons à votre connaissance que le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et la DGCL dans sa dernière FAQ (Mise à jour le 11/08/2021) a apporté de nouveaux éléments concernant la situation des agents identifiés comme cas "contact à risques", notamment avec l'ajout d'une nouvelle notion dans le cas de l'isolement pour un agent disposant d'un schéma vaccinal complet.

Par ailleurs, nous avons constaté l'arrêt des groupes de travail CHSCT qui ont été programmés par le CHSCT et le service condition de travail depuis avril 2021. Nous le déplorons, car à ce jour, nous ne sommes toujours pas associés aux différentes mesures organisationnelles prises par l'autorité afin de concilier la poursuite des missions de services publics avec une maîtrise de la circulation du COVID19.

Nous vous rappelons que depuis le début de cette pandémie, le Président de la République avait martelé qu'il invitait les employeurs territoriaux à entretenir un dialogue social continu et régulier avec les organisations syndicales.

A ce propos, avec l'évolution du COVID 19 dans notre île, ainsi que des mesures de gestion de la crise sanitaire que cela engendre, nous ne pouvons que solliciter la mise en place d'un CHSCT, dans les meilleurs délais pour faire le point concernant les mesures prises par l'autorité pour protéger la santé des agents de la ville, du CCAS et de la caisse des écoles.

Nous attirons une nouvelle fois votre attention que le CHSCT (ou le groupe de travail émanant de cette instance) doit être consultée, de manière soutenue et régulière sur les mesures prises dans le cadre de cette crise sanitaire.

Par conséquent, nous réitérons la mise en place, en urgence, des visites CHSCT et une séance de CHSCT dans les meilleurs délais pour une présentation du PCA mise à jour des 3 entités (ville/CCAS/CDE).

Cordialement,

Karine DEFROMONT   Leïla ANDOCHE   Patricia AUPIN

Patrick JAYME   Cédric AHO   Jonathan GRIMAUD